



AP ÉCOLE SAINT-ANDRÉ

Souper de classe

Information pratique à l'attention des délégués.



Comment s'y prendre pour organiser un souper ou autre dans les locaux ?

– Convenir avec le professeur du type d'événement qui convient le mieux : souper, apéritif, goûter, éventuellement petit-déjeuner (cette dernière formule convenant assez bien pour les maternelles mais pas pour les primaires). Certaines choses peuvent s'organiser dans la classe avec l'accord du professeur bien sûr. Pour l'utilisation d'un réfectoire il est nécessaire de réserver auprès du secrétariat chez Mme V. Gagne.

– Il convient alors de rédiger un petit mot, « l'invitation » pour les parents. C'est étonnant mais cette fameuse invitation est rarement interprétée exactement de la même façon par tous les parents.

C'est pourquoi nous vous suggérons de toujours mentionner très clairement :

- S'il faut payer quelque chose et combien. A qui verser l'argent (via le professeur, directement au délégué). Par quel moyen (argent juste dans une enveloppe) pour quand (indiquer une date limite).
- Ou alors, la nature de la contribution souhaitée (plat préparé, boisson, serviettes, gobelets...).
- Qui est la personne de contact et son n° de téléphone pour permettre aux parents de poser des questions. Cela évite les surprises, surtout en maternelles où les parents ne sont pas encore « rodés ».

– Lors de l'organisation : penser aux aspects suivants :

- un marqueur indélébile s'avère utile pour marquer le nom des participants sur les gobelets (cela évite que chacun reprenne 4 gobelets car on ne retrouve plus le sien),
- des sacs poubelles
- un supplément de papier de toilette
- éventuellement savon et petit essuie main
- nappes en papier, serviettes, gobelets, assiettes

– Après le souper/goûter... : tout remettre dans un état impeccable (balayer brosser, ranger). Cela va de soi, mais...

A ces informations pratiques s'ajoutent les instructions de la direction de l'école Saint-André pour l'organisation de festivités dans l'enceinte de l'école :

GESTION D'UNE FESTIVITE A L'ECOLE.



École Saint-André

Vous avez pris la responsabilité d'être délégués et à ce titre peut-être envisagez-vous d'organiser un drink, un souper ? L'initiative rencontre souvent beaucoup d'enthousiasme.

C'est à ce propos que nous vous écrivons car nous voudrions éviter quelques dérapages observés ces dernières années.

Voici quelques points qui méritent d'être annoncés dans votre courrier d'invitation :



AP ECOLE SAINT-ANDRE

- Les enfants ne viennent pas seuls au drink ; ils doivent être sous l'autorité parentale.
- Les enfants qui ne fréquentent pas les études et garderies ne restent pas ce jour-là à l'école entre les cours et l'activité. Une inscription est parfois possible aux différents services parascolaires mais les parents sont priés de prendre contact avec la comptable et/ou la directrice.

Avant l'activité :

- Prendre contact avec la secrétaire pour voir si un local est disponible si cela est nécessaire mais, de toute façon il y a lieu de prévenir du goûter, souper même si cela se fait en classe.
- Se renseigner pour l'accès aux locaux et l'éventuel prêt de clés.

Lors de l'activité :

- Les enfants de la section primaire ne sont pas autorisés à fréquenter les jeux ni le bac à sable de la section maternelle. Encore moins de jouer au ballon ! (préau)
- **Les parents doivent surveiller les enfants.** Si vous organisez un souper en classe et qu'à un moment donné, les enfants veulent aller jouer dehors, il faut faire une tournante pour aller surveiller les enfants.
- Les couloirs ne sont pas des aires de jeux mais seulement des aires de déplacements.
- Le hall d'entrée, les réfectoires ne font pas office de plaines de jeux ; on ne peut s'y déplacer qu'en MARCHANT.
- La salle de gymnastique est **SRICTEMENT** interdite d'accès.
- Les poubelles doivent être gérées jusqu'au dépôt du sac poubelle **dans le container approprié et non à côté.**
- Le local doit être rendu propre.
- La vaisselle de l'école n'est pas à votre disposition ; il y a lieu de tout prévoir en autonomie.
- Nous n'acceptons pas que l'on fume dans l'**enceinte** de l'école

Ce n'est que dans cette perspective que nous envisageons les goûters, soupers et autres initiatives.

Nous vous remercions de bien en informer votre classe.

Nous restons à votre écoute pour de plus amples informations.

Avec nos salutations les meilleures,

Fabienne Lambert et Florence Casse - Directrices